



26 décembre 2018 22h10



Le DEC en soins infirmiers au service de la population depuis 1968



CARREFOUR DES LECTEURS
La Tribune

La sortie de l'éditorial du nouveau président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ, 16 novembre 2018), M. Luc Mathieu, a suscité une vive réaction au sein du personnel enseignant du Département des soins infirmiers du Cégep de Sherbrooke. Il évoque le lien entre la pénurie d'infirmières dans le réseau et leur niveau de formation initiale, ce qui peut s'apparenter à une certaine forme de corporatisme. Il est maladroit d'établir ce lien de cause à effet sans prendre le problème de la pénurie dans sa globalité.

Pour notre part, nous appuyons les articles déjà parus de la Fédération des cégeps et de la FSQ-CSQ. On compare trop facilement la formation universitaire à celle des cégeps, mais qu'en est-il réellement du nombre d'années d'études de ces deux formations? En fait, la formation universitaire en Ontario est bien de trois ans puisque les étudiants doivent faire une 6e année au niveau secondaire ce qui correspond au même nombre d'années pour la formation collégiale.

Ce que notre président sous-entend, c'est qu'au Québec, nous devons avoir une formation de cinq ans pour nos infirmières et infirmiers! Et pourtant, quand arrive le temps de l'examen de l'OIIQ, on constate que globalement les résultats de toutes les maisons d'enseignement confondues sont comparables. Il n'y a pas de distinction entre le niveau collégial et universitaire (Rapport annuel des résultats OIIQ).

Nous affirmons donc que l'Ordre fait fausse route en utilisant le prétexte de la pénurie pour instituer le BAC comme titularisation unique pour l'obtention du permis d'exercice. Nous croyons fermement en la formation en soins infirmiers dispensée dans les cégeps du Québec. Nous privilégions le système actuel qui a fait ses preuves, tout en mettant l'énergie sur un arrimage DEC-BAC plus contemporain et adapté, avec possibilité d'obtenir le permis au terme du DEC.

En conclusion, le comité à la recherche et aux affaires académiques

dans son étude (CRAA) de 2014 affirme que le BAC obligatoire est un projet nuisible pour la société québécoise. Selon lui, « cette modification entraînerait une complexification des structures organisationnelles dans le milieu de la santé, accentuerait la pression sur un réseau public de santé déjà fragilisé par le manque de personnel et par un financement insuffisant, entraînerait une déstabilisation importante au sein du réseau collégial et mènerait à une importante perte d'accessibilité à la formation ».

Rachel De Blois, Rémi Bélanger-Laberge, Lyne Simoneau, Claude Paquette et Patricia Tremblay,

membres du personnel enseignant au Département de soins infirmiers du Cégep de Sherbrooke